

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 juillet 2020

N° 2020-78

L'an deux mille vingt, le 15 juillet, à 17h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. ANGLADE

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	62
Qui ont pris part à la délibération :	61
	Dont 2 procurations
Votes pour : 61	
Vote(s) contre : 0	
Abstention(s) : 0	
Date de la convocation :	8 juillet 2020

Présents votants (59) : PUCEL Matthieu, GOUBE Nicole, MOUNIQ Jean, SAJOUS Sébastien, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUNAN Anne, GRANGE Jean-Baptiste, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, GISTAU Patrick, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, SAINT-PASTEUR Marcel, MALERE Hélène, LLOP Frédéric, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BESSONE Michel, FINES Frédéric, ESCOULA Bernard, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-Josée, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, ROBIN Isabelle, DUPREZ Jean-Pierre, BRUN Didier, HELARY Yann, OZUN Benjamin, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, DARAN René, MIR André, NARS Aline, SALAT Jacques, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, DELOM Christian, CASCARRE Victor, ISOART Jean-Michel.

Présents non votant : GUILBERT Annie, CASTET Michel, CASPAR Elvire, DAUREU Sylvain, GIRON Julienne, ROUSSEL Jean-Claude, CAYOL Jean, DUPOUY Marie-France, SERMET André, LANTENANT Boris, RIVIERE Patrick, REY Sylvie, LAIREZ Céline, SOULE-ARTOZOUL Rosa, MILLET Michel.

OBJET : Désignation des délégués représentant la CCAL au sein du Syndicat Mixte Adour Amont (SMAA)

Absent (1) : GAY Eric

Procurations (2) :

JARENO Sandra à HELARY Yann

LEGOFF Stéphanie à OZUN Benjamin

Monsieur Benjamin OZUN a été désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président expose la demande du Syndicat Mixte Adour Amont de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour représenter la Communauté de Communes Aure Louron au sein de leur assemblée délibérante.

Sont proposés :

Délégué titulaire

GAILHARD Christophe

Délégué suppléant

ESTRADE Pierre

Monsieur le Président invite les membres du conseil à approuver ces désignations.

Après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver la désignation des délégués titulaire et suppléant ci-dessus présentés pour représenter la CCAL au sein de l'assemblée délibérante du Syndicat Mixte Adour Amont ;
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président,
Philippe CARRERE


COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURE
Château de Ségure
65240 ARREAU